

Mardi 19 mars à 18h15, à la Maison des associations

+ [INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE](#)

+ Contact Presse : Ghislaine Beroud, 03 88 25 19 39 • communication@mdas.org



Strasbourg, le 04 mars 2019

La Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS) organise une soirée d'information collective dans ses locaux le **mardi 19 mars 2019, de 18h15 à 20h15** sur le thème :

« Ateliers conseils »

Cadre juridique, communication, emploi, financement et fiscalité.

L'événement sera animé par :

- **Fabienne Orban**, *Maison Des Associations de Strasbourg*
- **Bernard Feldmann**, *Archimène*
- **Caroline Josseume**, *Alsace Mouvement associatif*
- **Luc Jambois**, *Consultant du secteur culturel*
- **Sophia Huynh-Quan-Chiêu**, *Consultante en communication*

Cette soirée **gratuite** est organisée à destination des responsables et porteurs de projets associatifs.

A l'instar des « Ateliers Infos » organisés par Alsace *Mouvement associatif* dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, cette soirée est organisée sous un format d'« Ateliers Conseils » : un format d'animation convivial autour de tables thématiques, **façon stammtisch** !

Des spécialistes répondront aux **questions des associations** autour des sujets suivants :

- Cadre juridique
- Communication
- Emploi associatif
- Financement
- Fiscalité

Les associations participeront **successivement** à chacun des ateliers et pourront poser leurs questions au préalable en s'inscrivant via le [lien d'inscription](#).

+ Qui est la Maison Des Associations de Strasbourg ?

Inaugurée en 1991 et située en plein cœur de Strasbourg, la MDAS est une association de droit local. Elle a pour objectif de promouvoir, de soutenir et de faciliter la vie associative sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

Espace de rencontre, de réflexion et de conseil, elle a su s'affirmer au fil du temps comme un **pôle de compétences et de services aux associations**. Sa notoriété s'étend aujourd'hui bien au-delà de Strasbourg, sur tout le département du Bas-Rhin, voire même sur l'Alsace.

Son action est organisée autour de **trois pôles : mise à disposition de salles et bureaux, soutien et conseil aux associations, promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole.**

+ Les soirées d'information collectives en bref

Les soirées d'information collectives s'adressent à tous les **porteurs de projets, créateurs, dirigeants et bénévoles associatifs** en quête d'informations pratiques et de réponses à leurs questions.

Ces rendez-vous gratuits et en entrée libre sont organisés une fois par mois par la Maison des associations de 18h15 à 20h15.

Un **professionnel compétent** vient apporter son expertise et engage une discussion avec les participants à l'issue de son intervention.

